



# Appel à solidarité

**Campagne  
de collecte  
de dons  
printemps  
2025**



Cyril, accompagné par  
l'association Logivar - UDV  
résident du CHRS  
Les Favières à Toulon

# Poursuivons l'engagement

Gilles Rebêche, diacre,  
délégué à la Diaconie du Var,  
fondateur de l'UDV

**Avec votre soutien  
en 2024,  
tous les projets  
présentés  
ont pu être  
entièrement  
financés !**



**Remplacement** de la scène de théâtre de Kaïré - UDV

**Réparation** du toit de La Maison des Frères - UDV

**Travaux** de carrosserie sur le bus de nuit des Amis de Jéricho - UDV

**Création** d'un espace d'ateliers solidaires à La Ressourcerie de la Rade - UDV



**Pour cette collecte...**

**2**

**associations**

**2**

**projets**

**Vous avez le choix**



# La résidence solidaire Les Favières doit remplacer son panneau de sécurité incendie

projet

1



Résidence solidaire  
**Les Favières**



MAIRIE DE LA TRINITÉ  
VILLE DE LA TRINITÉ

En partenariat avec:

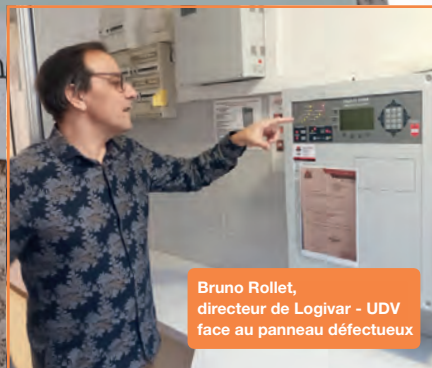


Promo Soins  
UDV

Bâtir un m  
avec les

## Coût

5200 €



Bruno Rollet,  
directeur de Logivar - UDV  
face au panneau défectueux



Achetée en 2014 par le diocèse de Fréjus-Toulon afin de réhabiliter les unités d'hébergement d'urgence du Samu social de l'aire toulonnaise, la résidence solidaire des Favières a été confiée pour sa gestion et son animation globale à l'association Logivar - UDV, membre de l'Union Diaconale du Var.

Cette résidence solidaire est reconnue par l'Etat comme « Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale » (CHRS). Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles de l'UDV, soutenus par une équipe éducative et sociale professionnelle, elle peut héberger et nourrir une cinquantaine de résidents ayant connu la rue ou la grande précarité.

Après dix années de service, les bâtiments déjà anciens nécessitent aujourd'hui une rénovation importante, notamment du système électrique.

Première urgence : remplacer le panneau de sécurité incendie qui est défectueux.



À gauche, Adrianna, cuisinière du CHRS Les Favières.  
Au dessus : une partie de l'équipe salariée et bénévole de Logivar - UDV avec une partie des résidents des Favières.

# Un nouveau véhicule de livraison de denrées pour les familles du Coeur du Var



**Coût**



**10 000 €**

projet

**2**





## Solidarités Cœur du Var – UDV fournit une aide alimentaire aux familles du territoire du Cœur du Var dans le besoin.

Avec l'implication exemplaire d'une équipe de bénévoles, une aide alimentaire à Pignans, Besse-sur-Issole et Gonfaron est organisée pour 180 familles ou personnes seules du Cœur du Var.

Les 14 supermarchés et petits commerces partenaires de cette action fournissent les denrées invendues. L'association a noué des partenariats avec les CCAS des communes des territoires du Cœur du Var, l'Unité Territoriale Sociale du Cœur du Var, la Société Saint-Vincent-de-Paul et l'UDV. **Les colis alimentaires sont** disponibles aux presbytères de Pignans et de Gonfaron ainsi qu'au local municipal des vieux-fours à Besse-sur-Issole plusieurs fois par semaine et sont **livrés aux personnes ne pouvant pas se déplacer, grâce à un véhicule frigorifique.**

Ce véhicule, indispensable pour le strict respect des normes d'hygiène est maintenant âgé, affiche un kilométrage élevé compte tenu des collectes journalières effectuées dans le centre Var et doit être remplacé.



Ci-dessous, Françoise et Jean-Michel Garrigue, respectivement trésorière et président de l'association.  
À gauche : la préparation des colis alimentaires qui vont être distribués aux bénéficiaires.



# 3 façons de donner



Le chèque à l'ordre de l'Union Diaconale du Var,  
363 avenue Colonel Picot, 83100 Toulon (avec l'enveloppe retour)

Via le web par CB en paiement sécurisé, par les QR Codes  
ou sur [www.udv-asso.fr](http://www.udv-asso.fr), rubrique "Faites un don à l'UDV"

Par virement bancaire

IBAN FR76 4255 9100 0008 0034 2432 816

BIC C C O P F R P P X X X

L'Union Diaconale du Var est une association d'intérêt général qui est aussi reconnue d'assistance et de bienfaisance par la préfecture du Var. Si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu (IR), vous déduisez 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

## Contact

 06 22 07 63 54

 [g.alberto@udv-services.fr](mailto:g.alberto@udv-services.fr)

Un don de 20 € ne vous revient que 6,80 €

50 € → 17 €

100 € → 34 €

**Je fais un don** ✂ À découper et glisser avec votre chèque dans l'enveloppe retour si vous le souhaitez

Nom .....

Montant .....€

Prénom .....

Tél .....

Adresse .....

Mail .....

.....

Projet 1

Projet 2